

R. Vaufrey

LA FAUNE DE SIDI ZIN

Kavchago, vol. 1 (1950)

La faune de Sidi Zin est assez abondante et les espèces qui la composent sont assez variées, mais la conservation des échantillons recueillis laisse souvent à désirer, surtout en ce qui concerne les dents, et particulièrement les molaires d'Equidés dont l'ivoire, sans être aussi fissile que celui des défenses d'Eléphants, par exemple, n'en a pas moins tendance à se fissurer et à se fragmenter sous l'action de conditions de gisement défavorables. Aucune série dentaire d'Equidé ne nous a été conservée et les dents isolées que l'on puisse figurer sont elles-mêmes peu nombreuses.

Voici la liste, par niveau, des Mammifères représentés :

NIVEAU INFÉRIEUR. — *Elephas atlanticus*, *Rhinoceros simus*, *Equus mauritanicus*, *Bubalis boselaphus*, *Gazella Cuvieri*, *G. dorcas*, *Bos primigenius*.

NIVEAU MOYEN. — *Rhinoceros simus*, *Equus mauritanicus*, ? *Taurotragus sp.*, *Connochoetes taurinus*, *Bubalis boselaphus*, *Gazella Cuvieri*, *Bos primigenius*, *Vulpes vulpes*.

NIVEAU SUPÉRIEUR. — *Rhinoceros simus*, *Equus mauritanicus*, *Connochoetes taurinus*, *Bubalis boselaphus*, *Gazella sp.*, *Bos primigenius*, *Ovis tragelaphus*.

TUF. — *Equus mauritanicus*, *Bubalis boselaphus*, *Bos primigenius*, *Ovis tragelaphus*.

Elephas atlanticus Pomel. — La collection comprend plusieurs fragments d'un gros os long, du niveau inférieur, dont le diploe et une partie de la surface externe sont visibles. Si l'on en juge par la très faible courbure de celle-ci et par l'épaisseur d'os qui la sépare du diploe (0 m. 12), ces fragments ne peuvent avoir appartenu qu'à un éléphant. Du reste, une portion de molaire d'éléphant a été ramassée dans les déblais d'un fouilleur clandestin : les traces de gangue calcaire qu'elle porte indiquent qu'elle ne peut venir du niveau moyen. Il s'agit de la partie postérieure d'une molaire supérieure, d'une largeur de 0 m. 0815, comprenant deux lames et le talon, où la seule figure d'abrasion visible (sur l'avant-dernière lame) ressemble à celles de certaines molaires d'Eléphant antique (fig. 17).

Les molaires fossiles d'Afrique du Nord sont généralement attribuées à une espèce proprement nord-africaine, à laquelle Pomel a donné le nom d'*Elephas atlanticus* (35). Dans l'ensemble, celles qu'il a figurées, toutes algériennes, se rapprochent de celles d'*Elephas antiquus* typique, notamment par les figures que dessine l'émail des

(35) Pomel (A.). Carte géologique de l'Algérie, Paléontologie. Les Eléphants quaternaires. Alger, 1895.

La grande variabilité du squelette des Eléphants et, particulièrement, des molaires, est bien connue (37) : celle des molaires de l'Eléphant atlantique n'autorise donc pas à priori à y distinguer des espèces différentes.

Rhinoceros simus Burchell. — Le Rhinocéros blanc est représenté à Sidi Zin par deux molaires, supérieure (niveau inférieur) et inférieure (niveau supérieur), ainsi que par différents fragments d'autres molaires.

La supérieure (pl. V, fig. 1) est une dernière molaire droite dont manque la partie antéro-externe, c'est-à-dire la région du paracône et du parastyle. Cette mutilation augmente encore l'aspect globuleux que lui confère son diamètre transversal assez épais (probablement supérieur à 0 m. 05) et pourrait la faire prendre, à première vue, pour une molaire de *Rhinoceros bicornis*. C'est pourtant au *Rhinoceros simus* qu'elle se rattache indubitablement par son hypsodontie (hauteur de la couronne : 0 m. 08), la forme de la fossette et la longueur considérable du crochet (ici incomplet). Celui-ci est toujours très petit chez le Rhinocéros noir, qui est aussi relativement brachyodonte et de taille moindre.

La molaire inférieure (fig. 2) est une deuxième molaire droite, également hypsodonte, dont les diamètres horizontaux sont de 0 m. 054 × 0 m. 032. Elle correspond parfaitement par sa morphologie et ses dimensions, à la molaire correspondante du *Rhinoceros simus* actuel.

Un astragale et un fragment de métacarpien IV ont été trouvés dans le niveau inférieur. Etant donné qu'on n'a jamais signalé jusqu'à présent le *Rhinoceros bicornis* avant les temps néolithiques, il est vraisemblable qu'ils appartiennent à la même espèce que les molaires.

Seule la partie proximale du métacarpien IV (pl. V, fig. 8), assez grêle, est conservée. Les diamètres antéro-postérieur et transversal de la facette articulaire sont de 0 m. 041 et de 0 m. 045. Ceux de la facette tibiale de l'astragale (fig. 7) sont de 0 m. 084 et 0 m. 096. Ces deux os ne sont rapportés au Rhinocéros blanc que par une assimilation aux molaires, qui est probable mais non certaine, et par le fait, déjà évoqué, qu'on ne connaît pas de citation ancienne du Rhinocéros noir.

On sait que *Rhinoceros simus* a été signalé à plusieurs reprises dans le Paléolithi-

(37) Vaufray (R.). *Les Eléphants nains des îles méditerranéennes et la question des isthmes pléistocènes*. Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire n° 6, 1929, 220 p. in-4°, 45 fig., 9 pl. dont 5 doubles. — La variabilité des os y est évoquée pp. 141-142 et celles des molaires p. 60 (cf. pl. III, n° 7 et 8), p. 110 et p. 128.

que inférieur d'Afrique du Nord, notamment à Palikao et au lac Karâr (Oran), dans la carrière de l'hôpital Marie-Feuillet, gisement de l'Homme de Rabat, sans indication de niveau, ainsi qu'à Tit Mellil (Maroc) d'où proviennent de l'Acheuléen et de l'Atérien. On l'a recueilli dans la grotte atérienne des Ours (Constantine), dans le gisement moustérien ou atérien de Khébibat (Maroc) ainsi que dans le gisement moustérien d'El Guettar (Tunisie). L'espèce n'a pu être déterminée en ce qui concerne les fossiles provenant du gisement tunisien d'Aïn Metherchem (Moustérien), de la grotte oranaise du Polygone (Atérien) et de Mougharet el Aliya (Tanger) (Atérien). De l'Ibéro-Maurusien de la Mouillah (Oran), Barbin cite un Rhinocéros sans détermination spécifique et Doumergue fait de même (non sans raison) en ce qui concerne une phalange du même animal trouvée dans la grotte néolithique de la Guethna (Oran). Par contre, Arambourg tient pour « incontestable » l'attribution au *Rhinoceros simus* de certains ossements venant de celle de Gueldaman (Alger). A vrai dire, il est plausible que tous les ossements fossiles de Rhinocéros postérieurs à l'Atérien appartiennent à ce Rhinocéros et non au *Rhinoceros mercki* qui a été déterminé aussi à plusieurs reprises, en provenance de différents gisements moustériens ou atériens.

Il faut ajouter à cette liste une rotule de Rhinocéros, recueillie par le Dr Gobert dans le néolithique de l'Abri de Redeyef. Il n'est pas possible d'en déterminer l'espèce, non plus que celle de la série de molaires supérieures fissurées et dissociées, dont le croquis seul subsiste, et qui a été retirée, après traitement par le silicate, du gisement capsien de Fedj Nahla (38). Nous venons de voir pourquoi elles ne peuvent vraisemblablement appartenir ni au Rhinocéros de Merck, ni au Rhinocéros noir.

Equus mauritanicus Pomel. — Une première phalange postérieure, une seconde antérieure et deux troisièmes, antérieure et postérieure, de cet Equidé nous ont été conservées respectivement dans les niveaux inférieur, supérieur et moyen (pl. V, fig. 9 et 12). Les dimensions de la première phalange sont de 0 m. 070 (longueur), 0,0275 (largeur de la diaphyse), 0,0215 (épaisseur antéro-postérieure au même niveau). Les dimensions maxima de la seconde sont de 0 m. 040 × 0 m. 043; celles de la troisième phalange antérieure (deux exemplaires), de 0 m. 033 × 0 m. 053 et de 0 m. 034 × 0 m. 0535. La troisième phalange postérieure, un peu plus haute et plus étroite, mesure 0 m. 035 × 0 m. 044 environ.

Ces diverses phalanges sont caractérisées par leur petitesse sans que leurs propor-

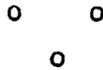
(38) C'est cette pièce qui a été expédiée par H. Roux en 1909 à H. Douvillé. Celui-ci crut pouvoir l'attribuer à *Rhinoceros tichorinus* (Bull. Soc. Géol. de F., année 1910, p. 659), diagnose adoptée par Solignac en 1931. La pièce n'a pu être retrouvée dans la collection de l'Ecole des Mines, mais rien n'autorise à retenir cette détermination comme valable, et, encore une fois, il devait s'agir d'un Rhinocéros blanc, duquel le Rhinocéros laineux se rapproche par la robustesse et l'hypsodontie.

tit encore (0 m. 038×0 m. 025), provenant du tuf, est peut-être celui d'une femelle du même animal.

Dans les couches du Paléolithique inférieur et moyen, on ne connaît jusqu'à présent le Mouflon qu'au lac Karâr.

Bos primigenius Bojanus. — Représenté dans le niveau inférieur par quatre molaires, par quatre autres et un astragale dans le niveau moyen, par un fragment de vertèbre cervicale dans le niveau supérieur, le Grand Bœuf est rare jusqu'à présent dans le Paléolithique ancien (où il n'est signalé que dans les grès de Rabat) mais il se multiplie au Paléolithique moyen *sensu lato* (Moustérien et Atérien) et persiste jusqu'au Néolithique, de concert avec le Grand Buffle antique.

Vulpes vulpes L. — Une canine (niveau moyen).



La faune de Sidi Zin, compte tenu de la nouvelle citation du Rhinocéros blanc, retient notre attention par la présence qu'elle suggère, en Afrique du Nord comme en Afrique australe, de Couaggas à denture plus forte que ceux qui étaient généralement désignés jusqu'à présent sous le nom d'*E. Burchelli*; par les nouveaux renseignements aussi, qu'elle nous apporte, sur le Gnou fossile moghrébin, par comparaison avec les éléments encore inutilisés de Tit Mellil, notamment en ce qui concerne la cheville osseuse et le calcanéum du niveau moyen, l'astragale et les deux canons robustes du niveau supérieur.

Enfin, la nouvelle trouvaille d'une grande Antilope appartenant vraisemblablement au genre *Taurotragus* n'est pas sans intérêt.

R. VAUFREY.

E.-G. Gobert

LE GISEMENT PALEOLITHIQUE DE SIDI ZIN

(avec une notice sur la faune par le Professeur R. Vaufrey)

La route du Kef (Tunisie) à Souk-Ahras (Algérie), dans ses dix premiers kilomètres, suit une direction Sud-Sud-Ouest pour s'infléchir brusquement vers l'Ouest-Ouest au moment où elle franchit, au revers Nord de la kouciat Soltane, le cours encaissé et sinueux de l'Oued Remel.

Les abrupts de la rive droite de la rivière, au Nord du pont, ont été découpés par l'érosion en une série de ravins donnant accès, des terres cultivées du plat pays d'El Kardemi, au thalweg. C'est en étudiant la structure et les accidents de cette région qu'Etienne Dumon découvrit, en 1942, le gisement qui va être décrit. Il est sis contre le chiffre 9 de la cote 479, sous la mention: Sidi Zin (1) de la feuille Le Kef au 50/1000, en amont d'une source médiocre que la carte ne mentionne pas. Parmi les éboulis d'un petit éperon qui sépare en ce point deux ravins convergents, Et. Dumon se trouva soudainement devant un champ de bifaces et de hachereaux répandus là par centaines. Les circonstances se prêtaient mal à la recherche et à la publication. L'inventeur ne donna qu'un seul et rapide compte rendu de sa trouvaille, sous la forme d'une note publiée par la *Revue Tunisienne* (2), mentionnant à Sidi-Zin une station doublée d'un gisement que la fouille seule permettrait de bien définir : « L'outillage provient des couches quaternaires (conglomérats, marnes et tufs) qui reposent horizontalement sur les grès sans fossiles de l'éocène moyen ou supérieur plus ou moins redressés.

« L'industrie est constituée par un très grand nombre de pièces souvent soigneusement travaillées qui peuvent dépasser vingt centimètres. Ce sont des bifaces, des éclats et des hachereaux. Cet ensemble de pièces est exclusivement taillé dans un calcaire compact blanc, parfois crème, qui semble devoir être attribué au crétacé supérieur, très répandu dans la région. Outre ce gros outillage, on rencontre un grand nombre de petites pièces en silex de technique moustérienne... Il est à noter que cette station est, à notre connaissance, la plus septentrionale de l'acheuléen connu en Tunisie... »

Etienne Dumon, à la fin de la guerre, dut prendre la direction d'un important service géologique; il eut à peine le loisir d'effectuer dans le gisement un premier sondage et chargea le signataire de la suite de la recherche. Celle-ci a pu être entreprise grâce à l'aide matérielle et aux encouragements de M. G. Picard, Directeur des Antiquités et Arts à Tunis.

(1) La Mzara de Sidi Zin est constituée par un simple mur circulaire en moellons non jointés, ouvert à l'Est, avec les boulets rituels à l'intérieur et sans les ex-votos dont la piété populaire encombre ces sortes de monuments. Celui-ci est délaissé.

(2) *Revue Tunisienne*, n° 52, 1942, p. 347.

